



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
8 juin 2022
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Point 69 b) de la liste préliminaire*
**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance
économique spéciale**

Conseil économique et social
Session de 2022
23 juillet 2021-22 juillet 2022
Point 14 de l'ordre du jour
**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport, soumis en application de la résolution [76/126](#) de l'Assemblée générale, une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien, des propositions permettant de répondre aux besoins restant à satisfaire et un bilan de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Gouvernement palestinien, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

La période considérée (1^{er} avril 2021-31 mars 2022) a été marquée par la poursuite des tensions et de la violence et la persistance de tendances négatives qui empêchent la reprise de négociations véritables et la réalisation d'une solution viable prévoyant deux États, et compromettent les perspectives de paix. On notera en particulier l'escalade du conflit entre Israël et les groupes armés palestiniens dans la bande de Gaza, qui s'est produite en mai 2021 et a entraîné la mort de 259 Palestiniens, de 9 citoyens israéliens et de 3 résidents d'Israël. Le conflit a occasionné à Gaza des dommages estimés entre 290 et 380 millions de dollars, tandis que les pertes économiques pourraient atteindre 200 millions de dollars, selon les évaluations réalisées par l'ONU et ses partenaires au lendemain de l'escalade. En outre, tout au long de la période considérée, la situation budgétaire désastreuse de l'Autorité palestinienne a eu un effet négatif sur sa capacité à fournir des services de base.

* [A/77/50](#).



Durant la période considérée, les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir au Territoire palestinien occupé une aide humanitaire et une aide au développement. Malgré ces difficultés, les organismes des Nations Unies ont collecté un total de 370 millions de dollars pour le Plan de réponse humanitaire de 2021 pour le Territoire palestinien occupé et 61,1 millions de dollars pour l'appel éclair au lendemain de l'escalade des hostilités et des troubles de mai 2021. Au total, l'ONU a fourni 431,1 millions de dollars d'aide humanitaire au Territoire palestinien occupé, dont une partie destinée à des personnes et à des collectivités qui ne sont pas sous l'administration directe de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est, la zone C en Cisjordanie occupée et Gaza. En plus de l'aide humanitaire fournie, l'ONU a continué à exécuter son plan d'intervention socioéconomique contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) de 140 millions de dollars, dont plus de 2,4 millions de Palestiniens ont bénéficié en 2021.

Le Plan de réponse humanitaire pour le Territoire palestinien occupé prévoit pour 2022 un montant de 510 millions de dollars au titre de la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, d'eau et de services d'assainissement à 1,6 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'une intervention humanitaire dans l'ensemble du Territoire occupé.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 76/126 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-dix-septième session, par l'entremise du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de ladite résolution, qui comporterait une évaluation de l'assistance effectivement reçue par le peuple palestinien, une estimation des besoins restant à satisfaire et des propositions précises permettant d'y répondre efficacement. La période considérée va du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

2. Des informations sur la situation politique et socioéconomique du Territoire palestinien occupé figurent dans plusieurs rapports périodiques établis par des entités des Nations Unies à l'intention de divers organes de l'ONU, en particulier les exposés mensuels au Conseil de sécurité faits par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient ; les rapports du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité ; le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé ; le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ; et les rapports semestriels du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, établis à l'intention du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens.

3. Au cours de la période considérée, la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a continué à avoir des effets socioéconomiques négatifs dans le Territoire palestinien occupé. Néanmoins, étant donné la diminution du nombre quotidien de nouveaux cas et le déploiement de la campagne de vaccination, avec le concours de l'ONU, les mesures liées à la pandémie ont été progressivement allégées, et l'économie palestinienne a commencé à se redresser.

4. L'ONU a continué de mettre en œuvre son plan d'intervention socioéconomique contre la COVID-19 qui comprend des activités visant à renforcer la protection des services et systèmes de santé dont bénéficient plus de 2,4 millions de Palestiniens. Ce plan a également permis de renforcer les systèmes de protection sociale, dont bénéficient plus de 2,8 millions de Palestiniens. Plus de 15 000 Palestiniens ont reçu un soutien pour la croissance économique et la cohésion sociale.

5. À Gaza, la plus grande escalade du conflit depuis 2014 s'est produite entre le 10 et le 21 mai 2021. Elle a entraîné d'importantes pertes en vies humaines, des blessures et des dommages aux infrastructures civiles, telles que les immeubles d'habitation et les édifices commerciaux, en particulier les hôpitaux et les centres de santé, les installations d'eau et d'assainissement, ainsi que les réseaux de transport, d'énergie et de communication. Le conflit a également entraîné une contamination par des restes explosifs de guerre qui entrave les efforts déployés pour la reconstruction et la sécurité ainsi que les projets d'infrastructure.

6. Le 6 juillet, la Banque mondiale, l'ONU et l'Union européenne ont publié une évaluation rapide des dégâts et des besoins à Gaza, selon laquelle il est estimé que les dégâts à Gaza étaient de l'ordre de 290 à 380 millions de dollars, tandis que les pertes économiques avaient atteint 200 millions de dollars. Le secteur social a été le plus durement touché, affaiblissant considérablement le filet de sécurité pour les plus vulnérables. D'après les estimations, les besoins immédiats et à court terme en matière de relèvement et de reconstruction étaient de l'ordre de 345 à 485 millions de dollars.

7. Les besoins du peuple palestinien sur les plans humanitaire, économique et en matière de développement font l'objet de plusieurs rapports complémentaires qui portent sur les orientations stratégiques et la mobilisation des ressources. Pour le Plan de réponse humanitaire de 2021 en faveur du Territoire palestinien occupé, les entités des Nations Unies ont collecté un total de 374 millions de dollars, soit 89,6 % du total demandé (417,6 millions de dollars). Au total, 436 millions de dollars ont été versés au titre de l'aide humanitaire au Territoire palestinien occupé, dont 62 millions de dollars collectés à la suite de l'escalade de mai 2021. Le Plan de réponse humanitaire pour le Territoire palestinien occupé prévoit pour 2022 un montant de 510 millions de dollars au titre de la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, d'eau et de services d'assainissement à 1,6 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'aide. C'est nettement plus que les 417 millions de dollars demandés en 2021. Ce montant élevé montre la gravité de la crise sanitaire et économique que traverse le Territoire palestinien occupé et les répercussions de l'escalade de mai 2021.

8. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2018-2022) contient la vision collective et la réponse de l'ONU au plan de développement national du Gouvernement palestinien tel que défini dans le Programme national palestinien pour la période 2017-2022. Au cours de la période considérée, l'ONU a entamé les travaux préparatoires du prochain cadre programmatique, le premier Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable depuis la réforme du système des Nations Unies pour le développement proposée par le Secrétaire général.

9. Tout au long de la période considérée, le Bureau du Coordonnateur spécial a poursuivi son action de prévention des conflits et continué d'appuyer la reprise des négociations de paix et de promouvoir la coordination entre le Gouvernement palestinien, l'ONU, la communauté internationale et le Gouvernement israélien.

II. Aperçu de la situation actuelle

A. Contexte politique

10. La période considérée a été marquée par le fait que le conflit a continué de prendre une trajectoire négative de manière générale, une situation caractérisée par la poursuite de l'occupation militaire par Israël du territoire palestinien, l'absence d'un processus politique visant à mettre fin à l'occupation et au conflit israélo-palestinien au sens large, la poursuite des activités de colonisation, notamment une accélération notable de l'avancée des colonies dans Jérusalem-Est occupée, les démolitions de structures palestiniennes, la violence et la persistance de la crise financière de l'Autorité palestinienne. À Gaza, la situation est restée extrêmement fragile et cette escalade, qui est la plus grave depuis 2014, aggrave la crise humanitaire dans un contexte où les bouclages israéliens se poursuivent.

11. Malgré ces problèmes, il y a moins de cas de COVID-19 et de restrictions de mouvement liées à la santé publique, mais les effets socioéconomiques de la pandémie seront ressentis dans les années à venir. Le dialogue de haut niveau entre les parties a repris et des progrès ont été réalisés sur un certain nombre de questions civiles et économiques, mais la traduction dans les faits était lente.

12. La violence a augmenté au cours de la période considérée. En avril et début mai, la montée des tensions à Jérusalem-Est occupée, aggravée par l'expulsion prévue par les autorités israéliennes de quatre familles palestiniennes dans le quartier de Cheik Jarrah et par les affrontements entre les forces de sécurité israéliennes et les Palestiniens dans la vieille ville et les lieux saints de Jérusalem et aux alentours,

coïncidant avec le mois sacré du ramadan, a entraîné la pire escalade des hostilités armées depuis 2014 (S/2021/584, par. 12 à 19).

13. Au cours de l'escalade, les militants palestiniens ont tiré plus de 4 000 roquettes sans discernement depuis Gaza, y compris depuis des quartiers civils très peuplés, en direction de villes et de villages du sud et du centre d'Israël ; les forces israéliennes ont tiré plus de 1 500 missiles et 2 455 obus sur Gaza. Les hostilités armées ont eu de lourdes répercussions sur la population civile. Entre le 10 et le 21 mai, 259 Palestiniens ont été tués à Gaza, dont 66 enfants et 41 femmes (dont 4 étaient enceintes) ; 248 d'entre eux, dont 63 enfants, ont été tués par des frappes aériennes et des chutes de roquettes. Neuf Israéliens (dont deux enfants, quatre femmes et un soldat) et trois ressortissants étrangers ont été tués et des centaines d'Israéliens blessés au cours des affrontements.

14. Dans le contexte de la poursuite des activités de colonisation et des pressions exercées sur les populations palestiniennes en Cisjordanie occupée, les cas de violence, les actes de vandalisme et les dommages matériels causés par des extrémistes israéliens, notamment des colons, au détriment de Palestiniens ont augmenté. Il y a également eu une augmentation du nombre d'attaques menées par des Palestiniens contre des civils israéliens en Cisjordanie occupée, principalement des jets de pierres et de cocktails Molotov sur des véhicules.

15. Le Haut Comité de planification de l'Administration civile, qui examine des projets de nouvelles constructions dans les colonies de la zone C de la Cisjordanie occupée, s'est réuni une fois au cours de la période considérée et a présenté des projets pour quelque 3 100 unités de logement. Ce chiffre représente la moitié du nombre présenté au cours de la période précédente (6 200). Toutefois, les projets de logement présentés dans les colonies de Jérusalem-Est occupée ont atteint 2 600, contre 600 au cours de la période précédente, ce qui réduit encore la possibilité d'établir un État palestinien d'un seul tenant. Des familles palestiniennes continuaient d'être menacées d'expulsion dans le quartier de Cheik Jarrah à Jérusalem-Est occupée. Une famille a été expulsée au cours de la période considérée à la suite d'une longue procédure judiciaire. Dans une autre affaire très médiatisée, la Cour suprême d'Israël a rendu une décision indiquant que quatre autres familles de ce quartier ne seraient pas expulsées et seraient reconnues comme des « locataires protégés », payant un loyer symbolique, jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur leurs revendications de propriété. Une affaire civile concernant la propriété est en cours.

16. Le 30 avril, le Président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a fait savoir que les élections au Conseil législatif palestinien, à la présidence de l'Autorité et au Conseil national palestinien qui devaient se tenir en 2021 seraient reportées indéfiniment, jusqu'à ce qu'Israël garantisse la participation des Palestiniens de Jérusalem-Est occupée. Les élections municipales ont eu lieu en Cisjordanie en deux phases : le 11 décembre 2021 et le 26 mars 2022, mais elles n'ont pas été organisées dans la bande de Gaza. Un porte-parole du Hamas, Hazim Qasem, a déclaré que les exigences du mouvement correspondaient aux aspirations nationales et qu'elles devaient être débattues dans le cadre d'un « dialogue national sérieux en vue de réfléchir ensemble aux élections à tous les niveaux, en fixant des calendriers précis, avec des garanties écrites qu'ils seront respectés ».

17. Le 24 juin, le militant palestinien et ancien candidat aux législatives Nizar Banat est mort lors d'une opération d'arrestation menée par les forces de sécurité palestiniennes, au cours de laquelle il a été sévèrement battu. Sa mort, survenue dans un contexte d'augmentation des arrestations par les forces de sécurité palestiniennes visant les militants politiques et ceux des médias sociaux, a suscité une large condamnation. Des milliers de Palestiniens ont manifesté dans toute la Cisjordanie occupée, parfois dispersés avec violence par les forces de sécurité palestiniennes en

uniforme et des agents en civil. Le 6 septembre, un tribunal militaire a inculpé 14 agents de la mort de Banat. La famille de ce dernier n'a pas accepté les conclusions de l'enquête menée par l'Autorité palestinienne. Une série d'audiences ont eu lieu dans le cadre du procès contre 14 agents des forces de sécurité préventive accusés d'être impliqués dans la mort de Banat.

18. Le 22 octobre, le Ministère israélien de la défense a annoncé que six organisations non gouvernementales (ONG) palestiniennes avaient été désignées comme organisations terroristes. Le Ministère les a ensuite accusées d'être « une branche inséparable » du Front populaire de libération de la Palestine et a étendu l'application des désignations à toute la Cisjordanie occupée par des décrets militaires adoptés le 7 novembre. Selon la législation israélienne, les membres d'une organisation désignée comme terroriste ou tout individu qui lui apporte un soutien, notamment matériel, peuvent être poursuivis et emprisonnés.

19. Tout au long de la période considérée, l'ONU et ses partenaires régionaux et internationaux ont continué à exhorter les Israéliens et les Palestiniens à prendre des mesures concrètes pour rouvrir des perspectives politiques en vue de mettre fin à l'occupation et de concrétiser de manière viable la solution des deux États. Les envoyés du Quatuor pour le Moyen-Orient se sont régulièrement réunis pour discuter de la situation sur le terrain et des derniers faits nouveaux politiques qui y sont survenus, ainsi que pour tracer une voie à suivre.

B. Contexte humanitaire et socioéconomique

Évolution de la situation économique et budgétaire

20. Au cours de la période considérée, la situation économique et budgétaire du Territoire palestinien occupé est restée désastreuse. Le relèvement économique après la crise de 2020, lorsque le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'est contracté de 13,4 % au total (12,9 % en Cisjordanie et 15 % à Gaza), a été partiel et lent : en 2021, la croissance du PIB par habitant était estimée à 4,3 % (5 % en Cisjordanie et 0,4 % à Gaza). D'après les estimations de la Banque mondiale, la croissance réelle du PIB devrait atteindre 3,7 % en 2022. La productivité économique n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie et la situation budgétaire de l'Autorité palestinienne est restée précaire. Alors que les recettes de l'Autorité palestinienne se sont récemment améliorées, les dépenses continuent d'augmenter et un appui budgétaire suffisant des donateurs n'est pas au rendez-vous, ce qui entrave sa capacité à relever les défis du développement palestinien.

21. Le taux de chômage global dans le Territoire palestinien occupé était de 26,4 % en 2021 (16,9 % en Cisjordanie et 44,7 % à Gaza). La participation des femmes à la population active reste parmi les plus faibles du monde, avec 16,1 %. Le chômage des jeunes reste élevé, avec des différences régionales marquées : 78,8 % dans la bande de Gaza et 35,6 % en Cisjordanie.

22. Les problèmes liés à l'occupation israélienne prolongée, notamment les restrictions à la circulation des biens et des personnes, les contraintes sur le commerce extérieur et le manque d'accès des Palestiniens aux principales ressources productives, ont continué à avoir une incidence négative sur la capacité de l'économie palestinienne à absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail, ce qui explique les taux de chômage élevés.

23. Au cours de la période considérée, Israël a assoupli certaines restrictions d'accès et de circulation imposées aux Palestiniens. Cela a contribué à une augmentation de l'activité économique en Cisjordanie et à Gaza, et a renforcé l'intégration entre les deux économies. Au 27 mars 2022, Israël a approuvé la délivrance de quelque 20 000

permis permettant aux Palestiniens de Gaza d'entrer en Israël, principalement pour travailler dans la construction et l'agriculture. Environ 11 500 permis ont été délivrés à ce jour. Au total, le nombre de Palestiniens travaillant en Israël et dans les colonies, y compris les travailleurs provenant de la Cisjordanie, a considérablement augmenté, atteignant environ 153 000 travailleurs au quatrième trimestre de 2021, dont 22 400 travaillaient dans les colonies.

Évolution de la situation humanitaire

24. Selon le Plan de réponse humanitaire de 2022, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est estimé à 1,75 million. Une évaluation multisectorielle des besoins est en train d'être effectuée afin de fournir des chiffres actualisés sur l'insécurité alimentaire et les effets des crises prolongées à plusieurs niveaux, notamment l'escalade de mai 2021 et la pandémie de COVID-19. D'après les estimations du Programme alimentaire mondial (PAM), plusieurs groupes sont devenus vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire au lendemain de l'escalade, notamment 2 000 familles déplacées à l'intérieur du pays, 20 000 travailleurs qui ont perdu leurs revenus, de nombreux propriétaires d'installations économiques et des agriculteurs.

25. Au cours de la période considérée, 342 Palestiniens au total, dont 82 enfants et 43 femmes, ont été tués par les forces israéliennes dans le Territoire palestinien occupé, ce qui représente une nette augmentation par rapport à la période précédente, durant laquelle 19 décès et 1 662 blessures avaient été signalés. La grande majorité de ces personnes ont été tuées lors de l'escalade à Gaza en mai 2021, y compris au moins 130 civils. Au total, 20 772 Palestiniens ont été blessés : 1 208 par balles réelles, 4 245 par balles souples et 12 316 par inhalation de gaz lacrymogène. Toutes les blessures ont nécessité un traitement médical. À au moins 580 reprises, des assaillants dont on pense ou sait qu'ils sont des colons israéliens ont tué ou blessé des Palestiniens (3 morts et 192 blessés dans 133 incidents) ou ont endommagé ou volé leurs biens (447 incidents), soit le nombre le plus élevé enregistré en cinq ans. Au cours de la période considérée, 16 Israéliens ont été tués : 9 lors de l'escalade des hostilités en mai 2021 par des roquettes tirées de Gaza vers Israël (trois autres étrangers ont également été tués au cours des hostilités) ; un soldat israélien a été tué lors d'une manifestation près de la barrière de séparation avec Gaza ; trois Israéliens (et deux autres étrangers) ont été tués dans une fusillade perpétrée par un Palestinien le 29 mars 2022 ; trois Israéliens (un soldat et deux civils) ont été tués par des Palestiniens en Cisjordanie. Il y a eu 179 blessés israéliens, dont 16 femmes et 9 enfants.

26. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, la démolition des habitations, des moyens de subsistance et des infrastructures de services s'est poursuivie au cours de la période considérée. Les autorités israéliennes ont démoli, saisi ou forcé à démolir 813 structures palestiniennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, dont 145 financées par des donateurs, au motif qu'elles ne disposaient pas de permis de construire délivrés par les autorités israéliennes, lesquels sont presque impossibles à obtenir pour les Palestiniens. Ce chiffre est inférieur d'environ 20 % à celui de la période précédente.

Déplacements, accès et marge de manœuvre des acteurs humanitaires

27. Les interventions humanitaires en Cisjordanie ont continué d'être entravées par des obstacles physiques (barrière, points de contrôle, barrages routiers et portails) et administratifs (permis de construire) érigés par Israël. Ces restrictions bloquent l'accès à Jérusalem-Est et à d'autres zones situées entre la barrière et la Ligne verte.

Les restrictions de l'accès des Palestiniens à la terre et aux ressources, en particulier dans la zone C, restaient préoccupantes.

28. Au cours de la période considérée, 169 721 personnes ont quitté Gaza par le point de passage d'Erez, soit une augmentation considérable par rapport à la période précédente (10 801), lorsque le passage était en grande partie fermé en raison des restrictions liées à la COVID-19. De même, le point de passage de Rafah a enregistré environ 115 602 sorties durant la période considérée, ce qui constitue également une hausse considérable par rapport à la période précédente (25 400).

29. Kerem Shalom est resté le principal point de passage pour la circulation des marchandises à destination et en provenance de Gaza. En moyenne, 6 517 camions de marchandises sont entrés à Gaza par mois au cours de la période considérée, soit moins que la moyenne mensuelle lors de la période précédente (8 016). En moyenne, 413 camions par mois sont sortis de Gaza, principalement à destination des marchés de Cisjordanie, ce qui est nettement supérieur à la moyenne mensuelle de la période précédente (291).

30. La zone de pêche au large de la côte de Gaza est restée en grande partie fixée à 15 milles nautiques au sud et à 6 milles nautiques au nord, mais a été occasionnellement étendue ou restreinte, et parfois complètement fermée, en 2021, notamment durant l'escalade du mois de mai. Ces restrictions et d'autres ont été imposées par Israël, qui a invoqué des problèmes de sécurité.

Barrière de séparation

31. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le Territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution [ES-10/17](#) de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de sensibilisation et d'enregistrement des plaintes, qui serviront « à consigner sous forme documentaire les dommages causés à toutes les personnes physiques et morales concernées par la construction du mur par Israël, Puissance occupante, dans le Territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est ». Depuis la création du Registre en décembre 2007, plus de 73 200 plaintes et plus de 1,5 million de justificatifs ont été recueillis dans les neuf provinces et dans 269 des 271 communautés palestiniennes touchées par la partie du mur dont la construction est achevée. Durant la période considérée, les agriculteurs palestiniens ont continué à rencontrer des difficultés pour obtenir l'autorisation israélienne d'accéder à leurs terres dans les zones d'accès restreint situées derrière la barrière dans la « zone de jointure ».

III. Action des organismes des Nations Unies

A. Développement social et humain

32. Les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir au Territoire palestinien occupé une aide humanitaire et une aide au développement, dont une partie destinée à des personnes et à des collectivités ne relevant pas de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est, la zone C en Cisjordanie occupée et Gaza. Les organismes des Nations Unies se sont efforcés de venir surtout en aide aux couches les plus vulnérables de la population.

Éducation

33. L'UNRWA a dispensé un enseignement primaire gratuit à 291 100 écoliers de 278 écoles primaires et écoles préparatoires à Gaza (140 492 filles et 150 608 garçons)

et à 46 066 écoliers de 96 écoles primaires et écoles préparatoires en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est (27 657 filles et 18 408 garçons).

34. Un enseignement et une formation techniques et professionnels ont été dispensés à plus de 1 800 étudiants à Gaza et à 969 étudiants en Cisjordanie par l'intermédiaire de deux centres de formation professionnelle. En outre, 696 étudiants se sont inscrits à la faculté des sciences de l'éducation de l'UNRWA pour suivre une formation des maîtres en Cisjordanie.

35. À Gaza, l'UNRWA a construit 2 nouvelles écoles et en a réhabilité 110 dans le cadre de l'entretien courant.

36. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a aidé le Ministère de l'éducation à améliorer l'accès à des possibilités d'apprentissage de qualité, sûr et inclusif.

37. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a contribué à l'amélioration de l'accès à l'éducation pour plus de 53 836 élèves dans 58 écoles de Jérusalem-Est et de Cisjordanie, notamment en installant des systèmes alimentés par des énergies renouvelables dans 3 écoles de Gaza. Quelque 8 000 étudiants ont pu apprendre dans de meilleures conditions grâce à la remise en état de l'Université Al-Quds. À Gaza, 234 jeunes ont terminé leurs études grâce aux bourses Al Fakhoora et 244 anciens boursiers ont bénéficié de stages et de formations dans le secteur privé.

38. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a organisé une formation sur le matériel pédagogique à diffuser sur la chaîne de télévision palestinienne Educational TV. Les activités éducatives de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle et le codage ont bénéficié à 500 étudiants en Cisjordanie et à Gaza.

39. À Gaza, le Service de la lutte antimines a dispensé une formation à plus de 36 000 personnes exposées au danger des restes explosifs de guerre. Il continue d'aider toutes les écoles de l'ONU à Gaza en matière de neutralisation des explosifs et munitions. Au lendemain de l'escalade de mai 2021, il a déclaré que les bombes profondément enterrées dans 9 sites se trouvant à Gaza, sur un total de 16, étaient neutralisées.

Santé

40. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a continué de promouvoir la couverture sanitaire universelle et le droit à la santé en renforçant le système de santé, en surveillant les obstacles à l'accès aux soins de santé et les attaques contre les établissements de soins de santé, et en menant des actions de sensibilisation aux politiques et pratiques qui ont un impact sur les droits des Palestiniens en matière de santé. Elle a poursuivi son initiative visant à améliorer les systèmes d'information et à renforcer les moyens dont ils disposent en mettant en œuvre un cadre d'action régional à cet effet et procédé à des évaluations de la gestion et des résultats du système de soins de santé primaires.

41. L'OMS a soutenu l'approche consistant à renforcer le système de soins pour réduire la mortalité néonatale. Des soins essentiels précoces pour les nouveau-nés ont été mis en place dans cinq hôpitaux publics et quatre maternités relevant d'entités non gouvernementales de Gaza. L'OMS a collaboré avec le Ministère de la santé pour élaborer et appliquer des instructions permanentes au titre de la prévention et de la maîtrise des infections chez les femmes enceintes et les nouveau-nés.

42. L'OMS et l'UNICEF ont apporté leur concours à la campagne nationale de vaccination du Gouvernement palestinien en facilitant la fourniture de neuf lots de doses de vaccin contre la COVID-19 dans le cadre du système mondial de garantie de

marché du COVAX. Au total, plus de 1,7 million de personnes ont été complètement vaccinées, et 2 millions de personnes ont reçu au moins une dose de vaccin dans le Territoire palestinien occupé.

43. À Gaza, l'UNRWA a effectué environ 2,7 millions de consultations directes de patients en soins de santé primaires dans ses 22 établissements de santé et plus de 860 000 consultations par télé-médecine. En Cisjordanie, il a effectué 895 000 consultations ont été assurées dans ses 43 établissements de santé.

44. À Gaza, l'UNRWA a fourni à 14 065 réfugiés de Palestine des subventions pour des soins de santé secondaires et tertiaires, et continué à donner la priorité aux soins des 102 993 patients atteints de maladies non transmissibles.

45. Avec le concours de l'UNICEF, de l'OMS et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), près de 8 000 nouveau-nés ont bénéficié de services de santé maternelle et néonatale améliorés, tandis que 14 unités de maternité et de néonatalogie ont été dotées de médicaments et de matériel essentiels. Quelque 15 500 mères et nouveau-nés ont continué à avoir accès à des services de santé maternelle et néonatale améliorés à Gaza.

46. L'UNICEF a soutenu la mise en place d'interventions précoces pour les femmes enceintes et allaitantes à haut risque et les enfants souffrant de retards de développement et de handicaps, plus de 630 enfants ayant bénéficié de services spécialisés.

47. Le FNUAP a renforcé les capacités de quelques prestataires de soins de santé en matière de services essentiels de santé sexuelle et reproductive. Plus de 94 500 femmes, hommes, jeunes, garçons et filles ont bénéficié de services vitaux, de dépistage, de santé mentale et de soutien psychosocial grâce à des cliniques mobiles, des subventions, des infirmières pivots, des visites à domicile par des sage-femmes et des orientations.

48. Le FNUAP a aidé 11 970 bénéficiaires en leur offrant des services de santé mentale, de soutien psychosocial, de prise en charge et de consultation juridique.

49. Le PNUD a renforcé la fourniture de services de santé essentiels aux populations vulnérables de Cisjordanie, en mettant en place des conseils d'hôpital locaux et en installant des équipements et des unités de soins vitaux, notamment une banque du sang, une unité microbiologique complète, des incubateurs et un appareil de radiographie numérique.

50. À Gaza, le PNUD a contribué à la fourniture de fournitures médicales et de consommables essentiels ainsi que de carburant pour le fonctionnement des installations du Ministère de la santé et des municipalités locales.

51. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a aidé à l'achat et à la livraison de fournitures et d'équipements médicaux nécessaires à l'amélioration des capacités de test en laboratoire de l'hôpital Al Makassed de Jérusalem-Est et des établissements de santé de Gaza.

Eau et assainissement

52. L'UNICEF a poursuivi la construction de la deuxième phase de l'installation de dessalement à Gaza afin de permettre à 175 000 personnes d'avoir un meilleur accès à une eau gérée de manière sûre. La première phase est restée opérationnelle tout au long de l'année, assurant une production d'eau ininterrompue pour 76 000 personnes.

53. En Cisjordanie, l'UNICEF a lancé la mise à niveau et l'exploitation du réseau d'eau, le but étant de permettre à 76 200 personnes d'avoir un accès sûr à l'eau.

54. L'UNICEF a réhabilité et amélioré les installations d'eau et d'assainissement dans 20 écoles, au bénéfice de près de 50 000 enfants.

55. Le PNUD a aidé l'Autorité palestinienne des eaux à développer un système d'alimentation en eau afin de satisfaire les besoins actuels du parc agro-industriel de Jéricho. Il a également amélioré la gestion des déchets solides et des eaux usées, et a encouragé la transition vers des systèmes d'énergie renouvelable à Gaza et dans la vallée du Jourdain.

56. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aidé à l'installation d'un système électromagnétique de dessalement de l'eau à Jéricho pour permettre le dessalement et la réutilisation d'environ 800 mètres cubes d'eau souterraine à forte salinité par jour pour irriguer les terres agricoles.

57. Le Service de la lutte antimines a effectué des estimations des risques liés aux restes explosifs de guerre pour des projets d'approvisionnement en eau mis en œuvre par l'UNICEF et le Bureau du Quatuor, ce qui a permis de procéder à des estimations des risques sur 72 640 mètres carrés de terrain au profit de projets d'infrastructure vitaux.

Emploi

58. Le PNUD a créé 3 968 possibilités d'emploi pour les travailleurs grâce à des investissements dans 34 projets d'infrastructures sociales. En outre, 132 emplois permanents ont été créés.

59. Le PNUD a apporté un appui technique pour la mise en place d'un service d'assistance national qui a bénéficié à environ 3 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises. En outre, il a apporté un soutien financier à 126 microentreprises et petites et moyennes entreprises. Il a également renforcé la résilience de 612 petits agriculteurs et de 13 coopératives dans la vallée du Jourdain en leur fournissant les intrants agricoles nécessaires.

60. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a aidé au lancement et à la mise en œuvre de la première stratégie nationale pour l'emploi, qui vise à relever les défis du marché du travail et à promouvoir la cohérence des politiques.

61. L'OIT a contribué aux délibérations du Comité national des salaires concernant les ajustements du salaire minimum, qui ont abouti à une augmentation de celui-ci, qui passe de 1 450 à 1 880 shekels israéliens par mois à partir de janvier 2022 (soit environ 432 et 561 dollars respectivement).

62. L'OIT a contribué à l'élaboration d'un profil national de sécurité et de santé au travail. Il a également aidé le Ministère du travail à élaborer des politiques et des stratégies en matière de sécurité et de santé au travail et d'inspection nationale du travail, ainsi que le mécanisme national de communication des lésions et des maladies professionnelles.

63. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a renforcé la capacité de 24 acteurs du secteur économique à fournir des services d'égalité des genres et d'autonomisation économique des femmes aux travailleuses, aux femmes propriétaires d'entreprises et aux entrepreneuses.

64. La FAO a co-investi dans 205 initiatives, pour une valeur totale de 5,2 millions de dollars. En outre, elle a aidé 250 jeunes à bénéficier de stages dans le secteur agroalimentaire.

65. L'UNESCO a aidé le Ministère du travail et d'autres parties prenantes à réaliser une évaluation complète des besoins et une analyse des lacunes pour évaluer le

système informatique actuel sur la gestion du travail et d'autres sous-systèmes connexes.

Protection sociale ciblée

66. À Gaza, l'UNRWA a continué à fournir des paniers alimentaires trimestriels à plus d'un million de réfugiés, dont 100 000 bénéficiaires du filet de sécurité sociale. Une aide a été fournie à 36 129 bénéficiaires en Cisjordanie sous forme de transferts monétaires et de bons.

67. ONU-Femmes et le FNUAP ont aidé le Ministère du développement social à réviser le système d'orientation national pour les femmes victimes et survivantes de violence fondée sur le genre et celles exposées à un risque de violence.

68. Le PAM a continué à soutenir le programme de protection sociale de l'Autorité palestinienne au moyen de transferts monétaires, de bons et de distribution de nourriture en nature pour quelque 350 000 personnes, et injectait environ 16 millions de dollars chaque mois dans l'économie locale.

69. Grâce à ses plateformes de transferts monétaires et de bons, le PAM a aidé 5 300 femmes vulnérables à acheter de la nourriture et des produits d'hygiène personnelle et domestique dans les 300 magasins sous contrat avec l'organisation à Gaza et en Cisjordanie.

70. Le FNUAP a fourni à 2 347 femmes vulnérables des bons d'achat et une aide pécuniaire pour répondre aux besoins urgents des familles vulnérables et des femmes exposées à la violence fondée sur le genre en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

71. L'UNOPS a aidé à l'achat de 300 déambulateurs et de 160 fauteuils roulants, et à leur livraison à des personnes âgées vulnérables et à des personnes handicapées.

Culture

72. L'UNESCO a inauguré le musée de la vieille ville d'Hébron et lancé le premier musée virtuel palestinien d'objets archéologiques, tout en continuant à superviser les travaux de rénovation du musée Riwaya à Bethléem.

73. L'UNESCO a également mené une étude complète sur les effets de la pandémie sur la culture, explorant la possibilité d'investir dans les technologies numériques comme moyen alternatif de favoriser la culture palestinienne en période d'urgence.

Sécurité alimentaire et agriculture

74. La FAO a apporté son soutien à 13 coopératives d'agriculteurs et de femmes en leur fournissant des machines et des équipements pour l'après récolte et la transformation de produits alimentaires, 1 339 membres de coopératives en ayant bénéficié. En outre, elle a aidé à la création de deux entrepôts frigorifiques pour l'après récolte en Cisjordanie.

75. La FAO a facilité la mise en place d'un marché d'agriculteurs en Cisjordanie, à l'appui de 116 coopératives et de leurs membres.

76. La FAO a poursuivi l'installation d'une cage marine dans les eaux au large de Gaza, qui sera la propriété de la communauté locale, dans le cadre des efforts visant à renforcer la résilience des communautés de pêcheurs. Des alevins et des aliments pour poissons ont été achetés en vue de lancer le premier cycle de production.

77. Le PAM a aidé 6 000 personnes vulnérables dans le Territoire palestinien occupé en leur fournissant 650 biens agricoles résistants au climat afin d'améliorer leur sécurité alimentaire immédiate et leurs besoins nutritionnels.

Les droits humains et les femmes, les enfants et les jeunes

78. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a continué de promouvoir la mise en œuvre des normes internationales de l'ONU en matière de droits humains dans le Territoire palestinien occupé et a plaidé pour leur intégration dans la juridiction nationale. Le HCDH a renforcé les capacités de l'institution nationale pour la promotion et la protection des droits humains et des organisations de la société civile à établir le contact avec les instances des organes conventionnels de l'ONU, afin d'améliorer leur surveillance, leurs rapports parallèles et le suivi de la suite donnée par le Gouvernement palestinien aux recommandations des organes conventionnels.

79. Le HCDH, en coopération avec la Commission électorale centrale, a organisé des activités sur la participation et l'inclusion des personnes handicapées aux élections dans une perspective de droits humains.

80. L'UNICEF a continué d'aider au renforcement des systèmes complets de protection de l'enfance, notamment le lancement de la stratégie nationale intersectorielle de lutte contre la violence à l'égard des enfants.

81. L'UNICEF a aidé 30 500 enfants en leur offrant des services de protection de l'enfance, de santé mentale et des services psychosociaux. Parmi les bénéficiaires, plus de 3 000 enfants ont eu accès à des services de prise en charge. Des services de soutien psychosocial structurés ont été offerts à 30 000 pourvoyeurs de soins.

82. ONU-Femmes, le PNUD et l'UNICEF ont permis à 15 328 personnes d'avoir accès aux services d'aide judiciaire. Un total de 609 bénéficiaires ont assisté à des séances de sensibilisation à la culture juridique dans des zones marginalisées de la bande de Gaza. Un total de 80 femmes détenues en Cisjordanie et à Gaza ont bénéficié d'un soutien psychosocial.

83. ONU-Femmes a aidé le Ministère des affaires féminines à renforcer le plan d'action national contre la violence fondée sur le genre, notamment par la fourniture de services de santé et d'appui psychosocial aux femmes et aux filles, le renforcement des capacités nationales de lutte contre la violence fondée sur le genre et le renforcement du système d'orientation national.

84. ONU-Femmes a contribué au développement d'un service de téléassistance pour aider les femmes, les enfants et leurs proches dans le besoin, notamment par des conseils et une aide judiciaire. En outre, elle a aidé à la mise en place du premier service électronique pour l'automatisation du paiement des pensions alimentaires.

85. Le FNUAP a continué à contribuer au financement de services de santé adaptés aux jeunes dans les universités palestiniennes, au profit de 42 379 jeunes. La première application en arabe destinée aux jeunes a été lancée sur des thèmes liés à la santé sexuelle et reproductive et un service d'assistance téléphonique a été mis en place pour fournir un soutien en matière de santé mentale et un appui psychosocial aux jeunes.

86. En Cisjordanie, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) a contribué à des campagnes médiatiques de sensibilisation aux services disponibles pour les femmes victimes de violences, qui ont atteint 600 000 vues.

87. L'ONUDD a sensibilisé 2 800 adolescents et jeunes à la prévention de la criminalité par le sport. En outre, il a formé 39 moniteurs de sport à la promotion du sport comme moyen de prévenir la criminalité, la violence et la consommation de drogues, et a fourni des équipements sportifs à 30 écoles.

88. À Gaza, le Service de la lutte antimines a lancé à l'échelle locale une initiative de renforcement de la résilience axée sur l'autonomisation des femmes, dont ont bénéficié 4 424 personnes, parmi lesquelles 3 514 femmes.

89. En Cisjordanie, l'UNRWA a fourni des services de conseil et de prise en charge à 239 personnes, dont 42 étaient des survivants de la violence fondée sur le genre. Cent dix-huit autres ont été orientées vers des services extérieurs. En outre, 662 personnes ont bénéficié de sessions d'appui psychosocial.

90. À Gaza, l'UNRWA a fourni des services de santé mentale et de soutien psychosocial à 9 144 réfugiés de Palestine et orienté 1 300 réfugiées de Palestine vers des conseillers juridiques. Les conseillers scolaires ont fourni des conseils en groupe à 3 135 enfants et des conseils individuels à 11 900 élèves.

91. L'UNESCO a organisé des sessions de formation pour les journalistes sur la couverture des élections, la vérification des faits et le reportage professionnel. L'organisation et ONU-Femmes ont publié des épisodes radio sur le rôle des femmes dans les médias.

92. L'OIT a aidé la Fédération générale des syndicats palestiniens à former une coalition avec des membres de la société civile et des syndicats sectoriels pour faire campagne pour l'amélioration des conditions de travail et l'égalité des droits du travail entre les femmes et les hommes.

Environnement, logement et urbanisation

93. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a inauguré le complexe Dar Al-Consul réhabilité dans la vieille ville de Jérusalem. La réhabilitation portait sur 36 résidences, cinq cours communautaires et une surface habitable de plus de 1 200 mètres carrés.

94. À Gaza, ONU-Habitat a inauguré un espace public sûr et inclusif pour les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées, qui est doté d'installations accessibles. Des outils innovants, dont un jeu vidéo, ont été utilisés pour impliquer la population locale.

95. ONU-Habitat, en partenariat avec le Ministère des collectivités locales et la Commission de règlement des questions liées aux terres et à l'eau, a aidé à l'aménagement du territoire et la cartographie des droits fonciers des communautés palestiniennes en Cisjordanie.

96. À Gaza, le PNUD a lancé le développement d'un système d'énergie solaire à la station d'épuration de Khan Younés. Dans le cadre de cette intervention, 408 femmes et écolières ont participé à des ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'eau.

97. Le PNUD a continué à soutenir le plan directeur pour Wadi Gaza en fournissant une assistance technique pour la création du Conseil des services communs de la réserve, y compris sa structure fonctionnelle et opérationnelle.

B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

98. Selon les estimations, 2,1 millions de Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé ont besoin de l'aide humanitaire. Les ressources restantes étant limitées, les organismes d'aide humanitaire continuent de réorganiser et de hiérarchiser les activités afin de venir en aide à un maximum de personnes vulnérables dans des conditions très contraignantes. À cette fin, ils avaient trois priorités pendant la période considérée : protéger les civils ; fournir des services essentiels et améliorer l'accès

aux ressources pour renforcer les moyens de subsistance ; aider les Palestiniens vulnérables à surmonter les difficultés dues à la crise prolongée. Ces organismes ont continué à prendre des mesures visant à atténuer les effets négatifs de la pandémie, en mettant toujours l'accent sur le soutien aux personnes les plus vulnérables.

Aide d'urgence à l'agriculture

99. La FAO a fourni à 948 pêcheurs et cultivateurs de Gaza des systèmes d'énergie solaire pour maintenir la production halieutique et pour irriguer les cultures, assurant ainsi une production alimentaire continue. En Cisjordanie, elle a installé des systèmes d'énergie solaire dans des installations pour l'après récolte et le la transformation de produits alimentaires, et dans des pépinières, au profit de 2 338 personnes, et a aidé à doter 900 ménages d'intrants pour l'élevage.

100. En réponse à l'escalade des hostilités survenue en mai 2021, la FAO a fourni à 4 452 éleveurs et aviculteurs de Gaza du fourrage pour maintenir leurs moyens de subsistance.

101. ONU-Habitat a aidé à la création d'exploitations agricoles urbaines en Cisjordanie afin de renforcer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations vulnérables touchées par la pandémie, l'accent étant mis sur les personnes âgées.

Aide alimentaire d'urgence

102. À Gaza, l'UNRWA a fourni à 1 140 793 personnes une aide alimentaire d'urgence en nature. Il a introduit en 2021 l'attribution d'un panier alimentaire uniforme à tous les bénéficiaires éligibles, couvrant 50 % de leurs besoins caloriques quotidiens.

103. En Cisjordanie, l'UNRWA a distribué, en collaboration avec le PAM, une aide alimentaire d'urgence en nature à plus de 38 000 Bédouins. Il a également fourni une aide pécuniaire à 23 903 autres personnes touchées par l'insécurité alimentaire. En outre, il a assuré un soutien essentiel aux familles en quarantaine et aux communautés isolées, en fournissant des colis alimentaires à 22 456 personnes.

104. Le PAM a fourni une aide alimentaire à 478 431 personnes au moyen de bons électroniques, d'une aide pécuniaire à usages multiples et de colis alimentaires en nature afin d'améliorer la nutrition et le bien-être des Palestiniens en situation d'insécurité alimentaire grave et de vulnérabilité. Il a également intensifié l'aide temporaire d'urgence sous forme de bons alimentaires électroniques au lendemain de l'escalade de mai 2021.

105. En réponse à l'escalade, le PAM a fourni des produits alimentaires prêts à consommer à 318 personnes déplacées résidant dans deux abris d'urgence choisis par l'UNRWA. Il a également octroyé une aide pécuniaire d'urgence à usages multiples à 24 000 personnes.

Aide d'urgence à l'éducation

106. À Gaza, l'UNICEF a facilité un accès sûr à l'école pour 46 200 enfants en réhabilitant 20 écoles. Elle est en train de réhabiliter 26 autres écoles. Plus de 74 000 enfants vulnérables ont reçu du matériel scolaire.

107. L'UNICEF est venu en aide à 4 300 enfants dans 1 160 ménages grâce à une composante de transfert d'argent adaptée aux enfants, le but étant de s'assurer que les enfants les plus vulnérables touchés par le conflit puissent poursuivre leurs études et accéder aux services essentiels.

108. En réponse à la pandémie, l'UNRWA a adopté une méthode d'apprentissage hybride dans ses écoles, en recourant à la fois à l'enseignement en présentiel et à l'enseignement en ligne. En Cisjordanie, environ 32 200 élèves ont accédé à l'enseignement à distance pendant les périodes de fermeture des écoles. À Gaza, l'apprentissage en présentiel a repris en août 2021.

109. Au lendemain de l'escalade de mai 2021, 104 écoles de l'UNRWA ont été réhabilitées à Gaza.

Aide sanitaire d'urgence

110. L'OMS a fourni une assistance technique au Ministère de la santé en vue du renforcement de la riposte du système de santé contre la pandémie. Les activités consistaient en la création de centres de triage respiratoire et d'installations de quarantaine, d'isolement et de traitement ; la mise en œuvre de bonnes pratiques pour la surveillance des maladies, la recherche des contacts, le diagnostic en laboratoire, la prévention et la maîtrise des infections, la prise en charge clinique des cas critiques et le triage respiratoire, grâce à la formation des travailleurs de première ligne et à la fourniture des dernières orientations fondées sur des données probantes.

111. L'OMS a réagi à l'escalade de mai 2021 en fournissant immédiatement des produits de traumatologie et de premiers secours pour répondre au besoin urgent de fournitures médicales essentielles.

112. L'OMS a continué à soutenir les services d'intervention préhospitaliers, les services d'urgence et les capacités chirurgicales aiguës, à offrir des services de traitement et de chirurgie de sauvetage et de reconstruction des membres pour répondre aux besoins à long terme des personnes ayant subi des blessures lors des manifestations de la Grande Marche du retour à Gaza en 2018-2019 et de l'escalade de mai 2021.

113. L'OMS et l'UNICEF ont apporté leur soutien au Ministère de la santé pour des activités de vaccination supplémentaires lorsque des cas de poliomyélite ont été détectés en Israël voisin.

114. L'UNICEF a proposé à plus de 55 000 enfants et adolescents des activités récréatives pour favoriser leur santé mentale et leur bien-être. Environ 56 000 personnes à Gaza et en Cisjordanie, dont les femmes enceintes et allaitantes les plus vulnérables et les enfants de moins de cinq ans, ont bénéficié de services vitaux essentiels.

115. À Gaza, l'UNRWA a fourni des soins secondaires ou tertiaires à 9 684 patients et 4 700 autres patients ont reçu des médicaments vitaux.

116. En Cisjordanie, l'UNRWA a repris tous les services en personne dans ses centres de santé et a étendu ses services de santé mobiles à cinq autres communautés éloignées dans la zone C, permettant ainsi à 54 253 personnes d'avoir un accès à la santé.

117. Le FNUAP a permis à environ 24 165 personnes vivant dans la zone C de la Cisjordanie d'accéder aux services de soins de santé primaires essentiels, grâce à des cliniques mobiles.

118. Le FNUAP, en coopération avec l'OMS et l'UNICEF, a continué à améliorer les compétences de 1 366 professionnels de la santé du public, du privé et de l'UNRWA en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en matière de services vitaux de santé sexuelle et reproductive.

119. Le PNUD a amélioré le système de gestion des déchets médicaux à Gaza en construisant une nouvelle installation à cet effet, fourni des équipements essentiels à

six hôpitaux et centres de santé, organisé une formation pour 5 136 agents de santé et déployé 1 388 agents de santé dans 121 hôpitaux.

120. ONU-Femmes a amélioré l'accès des groupes de femmes vulnérables à des services de protection multisectoriels de qualité, notamment l'aide judiciaire, le conseil psychosocial, les services de santé et de santé reproductive, la sensibilisation aux mesures de protection contre la COVID-19 et les services de lutte contre la violence fondée sur le genre.

Aide d'urgence au logement

121. L'UNOPS a continué d'aider à la reconstruction et à la réparation de maisons à Gaza. Au total, 1 199 maisons ont été réparées en 2021.

122. En 2021, l'UNRWA a remis en état neuf abris insalubres à Gaza. Au lendemain de l'escalade de mai 2021, 1 292 maisons ont été considérées comme étant entièrement détruites et à reconstruire. Les travaux de reconstruction devaient commencer en avril 2022, une fois achevée la vérification des dossiers et l'évaluation des dégâts.

123. L'UNRWA a octroyé à 6 970 familles une aide pécuniaire pour la réparation de leurs abris partiellement endommagés lors de l'escalade de mai 2021.

124. En Cisjordanie, l'UNRWA a octroyé une aide pécuniaire à 259 personnes dont les logements avaient été détruits par les autorités israéliennes. Par ailleurs, 2 785 personnes ont reçu une aide pécuniaire et ont été orientées en fonction de leurs besoins humanitaires causés par les fouilles et les arrestations effectuées par les forces de sécurité israéliennes dans les camps de réfugiés.

125. À Gaza, à la suite de l'escalade de mai 2021, le PNUD a apporté son concours aux activités d'enlèvement des décombres et de reconstruction qui ont abouti à la réhabilitation de 223 unités de logement endommagées, permettant à 1 269 personnes déplacées de rentrer chez elles. En outre, 1 998 personnes déplacées ont reçu une aide pécuniaire pour la construction d'abris temporaires.

Aide d'urgence à la création de revenus

126. Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, l'UNRWA a créé des possibilités d'emploi temporaire pour 17 366 réfugiés de Palestine à Gaza grâce à son initiative de travail contre rémunération, générant environ 1 113 235 jours de travail.

127. À Gaza, le PNUD a créé des possibilités d'emploi temporaire pour 4 145 bénéficiaires, dont 2 205 femmes, et a généré environ 499 884 jours de travail.

Aide d'urgence en matière d'eau et d'assainissement

128. L'UNICEF a permis à 800 000 personnes touchées de bénéficier de meilleurs services d'eau et d'assainissement en réparant les réseaux endommagés d'alimentation en eau et de collecte des eaux usées dans toute la bande de Gaza.

129. L'UNRWA a continué à assurer des services d'eau et d'assainissement de base dans les 8 camps de réfugiés de Gaza et les 19 autres de Cisjordanie. Face à la pandémie, il a renforcé les mesures d'hygiène et d'assainissement, notamment en offrant du travail rémunéré à environ 300 agents sanitaires à Gaza et à environ 90 autres en Cisjordanie.

130. ONU-Habitat a apporté son concours aux efforts de gestion des déchets solides dans la province de Bethléem pour assurer la continuité de la fourniture de ces services de base au milieu de la pandémie qui a touché plus de 60 000 Palestiniens.

C. Appui des organismes des Nations Unies aux institutions palestiniennes

131. Le PNUD s'est associé à des organisations de la société civile pour former et déployer des observateurs locaux dans 371 localités lors des élections municipales en Cisjordanie. Il a introduit des débats entre candidats diffusés au niveau national en partenariat avec des organes de presse.

132. Le PNUD a remis au Conseil supérieur de la magistrature le nouveau palais de justice d'Hébron et l'édifice abritant les bureaux des procureurs, qui serviront plus de 359 000 citoyens dans la province d'Hébron.

133. Le PAM a continué d'aider le Ministère du développement social à réformer le système national de protection sociale.

134. L'OIT, le PAM et l'UNICEF ont continué d'aider au renforcement des capacités des services nationaux chargés de l'inclusion des personnes handicapées et des personnes âgées.

135. La FAO a continué à apporter un appui technique au Ministère de l'agriculture pour la mise en place d'un système de gouvernance pour la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et le plan national d'investissement pour l'alimentation.

136. L'ONUDC a continué à soutenir le laboratoire de criminalistique de la police palestinienne et a amélioré les capacités d'examen des preuves biologiques dans les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre. En outre, il a soutenu l'Administration de la lutte contre les stupéfiants et les centres de correction et de redressement.

137. L'ONUDC a continué de prêter un soutien technique dans le cadre du programme national de contrôle des drogues, de prévention du crime et de justice pénale, et a aidé à la révision d'un projet de loi visant à lutter contre la traite des personnes dans le Territoire palestinien occupé.

138. Le FNUAP a aidé à la création d'une formation sanitaire chargée des adolescents au sein du Ministère palestinien de la santé et à la révision de la stratégie nationale relative à la santé des adolescents et des jeunes pour y intégrer la santé mentale, le soutien psychosocial et la nutrition. Il a organisé une formation aux compétences psychosociales ainsi qu'à la santé sexuelle et reproductive et aux droits connexes, à l'intention des enseignants, des conseillers et de 23 jeunes non scolarisés, y compris des jeunes handicapés.

139. L'OIT a aidé le Ministère du travail et ses partenaires à organiser la première conférence tripartite sur le dialogue social afin d'aborder les conséquences de la pandémie sur le marché du travail et de renforcer les mécanismes de dialogue social.

140. Le HCDH s'est employé à promouvoir l'approche fondée sur les droits humains dans la planification, la programmation et la collecte de données, dans le cadre de sessions de formation destinées au Gouvernement palestinien.

D. Développement du secteur privé

141. En 2021, l'UNRWA a accordé 3 851 microcrédits d'une valeur totale de 4,16 millions de dollars à des clients palestiniens de Gaza. En Cisjordanie, il en a octroyé 7 016, évalués à 11 millions de dollars.

142. L'OIT a aidé au renforcement de l'Agence des coopératives, en facilitant la révision du cadre juridique relatif aux coopératives, ce qui a abouti à la proposition

d'un nouveau projet de loi et de règlements majeurs. Elle a également apporté son concours à des ateliers de renforcement des capacités pour le personnel de l'Agence.

143. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel a aidé au premier programme d'accélération visant à promouvoir l'innovation dans le secteur des technologies propres. Quelque 30 startups ont terminé le programme et 385 bénéficiaires ont été formés à l'optimisation de l'efficacité énergétique.

E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies

144. La collaboration et la coordination entre les donateurs et les entités des Nations Unies se sont poursuivies sous les auspices de la Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé. L'équipe de pays pour l'action humanitaire s'est réunie régulièrement pour décider des mesures à prendre en matière de sensibilisation et d'intervention. L'équipe de pays des Nations Unies a continué de coordonner ses programmes de développement, compte tenu des priorités énoncées dans le Plan de développement de la Palestine pour la période 2017-2022.

IV. Réaction des donateurs face à la crise

Appui budgétaire et financier

145. La situation budgétaire de l'Autorité palestinienne reste extrêmement précaire. Ses recettes fiscales et douanières ont été transférées de manière régulière pendant toute la période considérée, ce qui n'était pas le cas pendant les deux périodes précédentes. La création de recettes fiscales s'est également améliorée par rapport au ralentissement économique lié à la pandémie au début de celle-ci. Néanmoins, les recettes ne suffisent pas à couvrir les dépenses qui continuaient d'augmenter. Un appui budgétaire suffisant des donateurs n'était pas au rendez-vous. L'ensemble de ces facteurs faisaient qu'il était de plus en plus difficile pour l'Autorité palestinienne de couvrir ses dépenses de fonctionnement minimales et de réaliser des investissements essentiels dans l'économie et le peuple palestinien.

146. En dehors du soutien budgétaire direct à l'Autorité palestinienne, le soutien global des donateurs aux Palestiniens s'est amélioré depuis la période précédente, en partie grâce à la reprise du soutien des États-Unis d'Amérique à l'UNRWA. Néanmoins, le soutien des donateurs aux Palestiniens reste bien en deçà des moyennes historiques.

Coordination des donateurs

147. La structure locale de coordination de l'aide a continué de jouer, sous la houlette du Gouvernement, le rôle de principale instance de coordination des interventions de développement financées par les donateurs dans environ 15 secteurs.

148. Le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens a tenu une réunion pendant la période considérée, en novembre 2021, et a convoqué une réunion virtuelle d'experts techniques au niveau des hauts dirigeants en juillet 2021, au lendemain de l'escalade du conflit survenue en mai 2021. Le Comité a maintenu son soutien ferme aux interventions humanitaires et économiques urgentes et à la riposte face à la pandémie. Le soutien des donateurs a contribué à la reconstruction de Gaza après l'escalade et à l'impression de l'élan

nécessaire à des projets de développement plus ambitieux. L'approvisionnement en carburant de la centrale électrique de Gaza, financé par le Qatar, a permis de stabiliser l'approvisionnement en électricité de Gaza à une moyenne de 12 heures par jour en 2021 et une aide pécuniaire a été octroyée à environ 95 000 familles vulnérables de Gaza. D'importants progrès ont également été faits pour ce qui est de la construction des indispensables installations de distribution d'eau et d'assainissement.

V. Besoins non satisfaits

149. La gravité de la crise humanitaire à laquelle est en proie le Territoire palestinien occupé se reflète dans le financement demandé dans le Plan de réponse humanitaire pour 2022 et dans le nombre de personnes ciblées. Les partenaires humanitaires lancent un appel de 510 millions de dollars, soit nettement plus que les 417 millions de dollars demandés en 2021. En mars 2022, 89 % des fonds demandés pour le plan de réponse humanitaire de 2021 avaient été collectés. Au 31 mars 2022, environ 16 % du plan de réponse humanitaire de 2022 avait été financé.

150. Au lendemain de l'escalade de mai 2021, les contributions internationales à la reconstruction et au redressement après le conflit à Gaza ont été apportées de manière ponctuelle. Un an après la fin du conflit, en ce qui concerne le Plan de réponse humanitaire de 2022, on relève encore 33 millions de dollars de besoins de relèvement rapide non satisfaits sur un total de 95 millions de dollars.

151. De graves problèmes financiers ont continué de limiter les activités de l'UNRWA dans le Territoire palestinien occupé. En 2021, le déficit financier de l'Office s'est considérablement aggravé du fait de la dégradation des conditions de sécurité et de la situation humanitaire, et de l'escalade du mois de mai. En raison de la crise financière, les opérations essentielles n'ont pu être maintenues que grâce à des avances sur le budget-programme de l'UNRWA, qui continue à souffrir d'un manque chronique de fonds. L'appel d'urgence lancé par l'Office en 2022 en faveur du Territoire palestinien occupé n'est actuellement financé qu'à hauteur de 15 %. Les ressources financières sont insuffisantes pour que l'UNRWA puisse maintenir son programme de création d'emplois et son aide alimentaire jusqu'à la fin de l'année 2022, le panier alimentaire représentant près de 60 % de l'approvisionnement alimentaire à Gaza. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, les ressources financières de l'Office sont insuffisantes pour continuer à répondre aux besoins critiques des réfugiés de Palestine en matière de santé, d'éducation, d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

VI. Difficultés

152. L'absence continue d'un processus politique visant à mettre fin à l'occupation et à concrétiser de manière viable la solution des deux États demeure le plus important obstacle au développement palestinien. La multiplication des colonies israéliennes, les démolitions, les expulsions, les bouclages, les restrictions d'accès et de circulation et d'autres aspects de l'occupation militaire ont toujours de lourdes conséquences pour la vie des Palestiniens sur les plans humanitaire, social et politique et sur leur capacité d'exercer leurs droits fondamentaux. La violence et l'incitation à la violence continuent d'entretenir un climat de peur et de méfiance réciproque. La division politique entre la Cisjordanie et Gaza empêche de satisfaire aux besoins humanitaires et d'ouvrir à nouveau une perspective politique.

153. Le relèvement économique après la crise de 2020 a été incomplet et partiel : la productivité économique n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie, et le

chômage et la pauvreté sont à des niveaux inacceptables, en particulier dans la bande de Gaza. En ce qui concerne la situation budgétaire, les recettes de l'Autorité palestinienne se sont améliorées au cours des derniers mois et les dépenses ont continué à augmenter, mais un appui budgétaire suffisant des donateurs n'était pas au rendez-vous et la plupart des réformes budgétaires essentielles restent en suspens. Ces facteurs, cumulés à la diminution du financement en faveur du Territoire palestinien occupé et de l'ONU, constituent un autre obstacle à la fourniture de l'aide au développement et de l'aide humanitaire.

VII. Conclusions

154. Les organismes des Nations Unies ont dû mener leurs activités dans un contexte de plus en plus difficile au cours de la période considérée du fait des difficultés exposées dans le présent rapport. L'Organisation des Nations Unies continuera d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions des organes de l'ONU applicables, et notamment aux résolutions [242 \(1967\)](#), [338 \(1973\)](#), [1397 \(2002\)](#), [1515 \(2003\)](#), [1850 \(2008\)](#), [1860 \(2009\)](#) et [2334 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité, et aussi pour mettre fin à une occupation qui a débuté en 1967 et permettre la création d'un État de Palestine d'un seul tenant, indépendant, souverain, démocratique et viable, coexistant avec Israël dans la paix, avec des frontières sûres et reconnues.

155. Les aspirations légitimes des deux peuples ne pourront être satisfaites que lorsque se sera concrétisé le projet de deux États vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle, avec Jérusalem comme capitale d'Israël et de l'État de Palestine, et que toutes les questions relatives au statut final auront été réglées définitivement à l'issue de négociations.
